

*L'Institut de Recherche juridique de la Sorbonne de l'Université Paris 1  
L'Institut Droit Ethique et Patrimoine de l'Université de Paris Sud  
Le Centre de droit pénal, Axe Justice et procès, Université Paris Ouest  
Nanterre*

en partenariat avec

*la DGCCRF et le Barreau de Paris*

*et le soutien de*

*la Gazette du Palais*

*Trans Europe Experts*

organisent le colloque :

**Sur la voie de l'action de groupe**

**le 26 avril**

**à la Maison du Barreau**

2 rue de Harlay, 75001 Paris

**Sous la présidence du Bâtonnier Bernard VATIER**

08.00 Inscription

08.00 **Accueil du Bâtonnier VATIER**

08.45 **Présentation du projet de loi**

**Benoît HAMON**, Ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé de l'économie sociale et solidaire

## Mise en perspective européenne et ... québécoise

9.00 Catherine PRIETO, Professeure à l'Université de Paris 1,  
Florian BIEN, Professeur à l'Université de Wurzburg  
Catherine PICHE, Professeur à l'Université de Montréal

09.30 Champ d'application : un « véhicule procédural »  
restreint ou universel ?

Véronique MAGNIER, Professeure à l'Université de Paris Sud  
Reine-Claude MADER, Secrétaire générale de la CCLCV  
Joëlle SIMON, MEDEF  
Fabien ZIVY, Chef du service juridique, Autorité de la concurrence

10.30 Débat avec la salle

11.00 Pause

11.15 Qualité pour agir : un « véhicule procédural »  
réservé par le législateur ou sous le contrôle du  
juge ?

Anne GUEGAN-LECUYER, Maître de conférences à l'Université  
de Paris 1  
Chantal JEANNET, Familles rurales  
Pascal MONTFORT, magistrat  
Louis BORE, Avocat aux conseils

12.15 Débat avec la salle

12.45 Déjeuner

14.00 **Ordonnancement technique du projet de loi**

Nathalie HOMOBONO, Directrice à la DGCCRF

14.15 **Rôle du juge : déclaration de responsabilité, représentativité des cas, schémas d'indemnisation**

Soraya AMRANI-MEKKI, Professeure à l'Université de Paris Ouest

Alain BAZOT, Président de l'UFC Que choisir

Jean-Daniel BRETZNER, Avocat, cabinet Bredin-Prat

Alexandre DAVID, Conseil référendaire à la Cour de cassation

Franck ROHARD, Directeur juridique de SFR

15.15 Débat avec la salle

15.45 Pause

16.00 **Fixation et recouvrement des indemnisations :  
recouvrement individuel ou collectif?  
Rôle des associations de consommateurs, d'un  
éventuel représentant des victimes, ou de fonds  
d'aides aux recours collectifs**

Martine BEHAR-TOUCHAIS, Professeur à l'Université de Paris 1

Jean-Claude FOURGOUX, Avocat

Bianca SCHULZ, Centre européen des consommateurs, France

Yvan BALENSI, Docteur en droit, Consultant

17.00 Débat avec la salle

17.30 **Observations conclusives du Bâtonnier VATIER**